

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)  
Année 2004/2005

Session de rattrapage septembre 2005

Libellé de l'épreuve : **Francophonie et variété des français**

Code de l'épreuve : LLM 362 LF, G2

2<sup>e</sup> semestre

Durée de l'épreuve : 1 heure

Professeur : André THIBAUT

Le français en francophonie (en France comme hors de France) est en contact avec de nombreuses langues et de nombreux patois et dialectes. Cela a donné lieu dans plusieurs régions à ce que l'on appelle une situation de **diglossie**. Expliquez ce que l'on entend par là, et illustrez à l'aide d'exemples variés les différents aspects que peut prendre la diglossie selon les régions et les pays. N'hésitez pas à avoir recours à des schémas pour mieux illustrer les différentes formes que peut prendre la diglossie d'une région à l'autre.

---

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

Année 2004/2005

Libellé de l'épreuve : Francophonie et variété des français

Code de l'épreuve : LLM 362 LF

Durée de l'épreuve : 2 heures

Semestre : 2

Session de juin 2005

1. Le français en francophonie se caractérise, entre autres, par une grande créativité lexicale. Donnez un exemple, brièvement commenté, illustrant chacune des catégories suivantes (axe synchronique) :

- a) régionalisme formel, dérivé préfixal :
- b) régionalisme formel, dérivé suffixal :
- c) régionalisme formel, mot composé :
- d) régionalisme formel, troncation ou sigle :
- e) régionalisme phraséologique (expression) :
- f) régionalisme sémantique, métaphore :
- g) régionalisme sémantique, métonymie :
- h) régionalisme sémantique, restriction :
- i) régionalisme sémantique, extension :
- j) régionalisme sémantique, antonomase :

5 points.

2. Les régionalismes, sur l'axe diachronique, peuvent se répartir en plusieurs catégories. Illustrez à l'aide d'un exemple, brièvement commenté, chacune des catégories suivantes :

- a) archaïsme :
- b) dialectalisme :
- c) emprunt à (ou influence d') une autre langue (régions de France) :
- d) emprunt à (ou influence d') une autre langue (Suisse) :
- e) emprunt à (ou influence d') une autre langue (Belgique) :
- f) emprunt à (ou influence d') une autre langue (Canada) :
- g) emprunt au (ou influence du) créole (Antilles ou Océan Indien) :
- h) emprunt à une autre langue (Maghreb) :
- i) emprunt à une autre langue (Afrique Noire) :
- j) innovation interne :

5 points.

3. Qu'entend-on par *appropriation* et *vernacularisation* du français en Afrique Noire ? En quoi ces concepts sont-ils importants pour l'avenir du français et de la francophonie ?

10 points.

---

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)  
Année 2003/2004

Session de juin 2004

Libellé de l'épreuve : **Francophonie et variété des français**

Code de l'épreuve : LLM 362 LF, G2

2<sup>e</sup> semestre

Durée de l'épreuve : 2 heures

Professeur : André THIBAUT

Les particularités du français en francophonie (en France comme ailleurs) peuvent s'analyser sur deux axes : diachronique (leur origine) et synchronique (leur nature). Le croisement de ces deux axes permet de dresser une grille dans laquelle tous les phénomènes peuvent prendre place. Reproduisez cette grille, et illustrez **dix** cas (il y a donc des cases qui vont rester vides) à l'aide d'exemples, que vous développerez à la suite (puisque l'on ne peut pas tout expliquer dans les cases, par manque de place). Chaque cas vaut deux points, pour un total de 20. Pour chaque cas, vous pouvez donner autant d'exemples que vous voulez, mais j'accorde surtout de l'importance au commentaire explicatif (par exemple, dans le cas des néologismes formels, dire de quel type de formation il s'agit ; dans le cas des néologismes sémantiques, dire à quelle figure nous avons affaire ; dans le cas des emprunts, dire à quelle langue l'emprunt a été fait, si le mot a subi des adaptations, etc. ; pour la phonétique, veuillez utiliser l'alphabet phonétique international ; dans le cas des particularismes grammaticaux, respectez la terminologie pertinente et soyez précis).

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)  
Année 2006-2007  
Session de juin 2007

Francophonie et variété des français  
L6LM62LF  
Semestre 2  
Durée de l'épreuve : 2 heures  
Professeur : André THIBAUT

Attention : pour m'aider dans la correction, veuillez reporter soigneusement la numérotation décimale des questions sur votre copie. Répondez autant que possible dans le même ordre. Ne perdez pas votre temps à recopier les questions, le numéro suffit.

### 1. France

Le français en France est en contact avec plusieurs patois et langues régionales. Ces derniers ont beaucoup emprunté au français, mais le français aussi a emprunté plusieurs éléments (lexicaux, grammaticaux, phonétiques) à ces idiomes.

- 1.1. Veuillez citer **cinq** de ces langues régionales ou de ces patois. 2,5 points.
- 1.2. Pour chacun(e) d'entre eux/elles, veuillez donner un exemple d'emprunt (ou de calque) que le français leur doit. 2,5 points.

### 2. Europe

- 2.1. Les français régionaux de Belgique et de Suisse partagent un certain nombre d'archaïsmes. Nommez deux exemples d'archaïsmes **communs** au français de ces deux pays (il peut s'agir d'archaïsmes phonétiques, lexicaux ou grammaticaux). 1 point.
- 2.2. Les français régionaux de Belgique et de Suisse co-existent respectivement avec une langue germanique ; pour chacun de ces deux pays, dites de quelle langue il s'agit, et donnez un exemple d'emprunt (ou de calque) à ces langues (il peut s'agir d'un phénomène phonétique, lexical ou grammatical). 2 points.
- 2.3. Analysez la nature des innovations suivantes (s'agit-il d'une innovation formelle ou sémantique ? si elle est formelle, de quel type d'innovation formelle s'agit-il ? si elle est sémantique, de quel type d'innovation sémantique s'agit-il ?).

2.3.1. Français de Belgique *communautariser* v. tr. « transférer de la compétence nationale à la compétence de chacune des communautés ». 1 point.

2.3.2. Français de Suisse *bleu* n. m. « permis de conduire ». 1 point.

### 3. Amérique du Nord et DOM-TOM

3.1. En Amérique du Nord, il convient de distinguer deux grandes variétés de français, du point de vue historique et géographique.

3.1.1. Quelles sont ces deux variétés ? Caractérisez-les un peu du point de vue géographique. 1 point.

3.1.2. Nommez deux traits (qui peuvent être phonétiques, lexicaux ou grammaticaux) qui les différencient. 1 point.

3.2. Du point de vue socio-linguistique, commentez la différence entre la diglossie haïtienne d'une part, et la diglossie dans les DOM (Martinique, Guadeloupe et Guyane) d'autre part. 3 points.

#### 4. Afrique

4.1. Analysez, du point de vue de leur origine et de leur formation, les mots suivants :

4.1.1. français d'Algérie *dégourbisation* n. f. « politique d'assainissement de l'habitat, grâce à la démolition des bidonvilles et au relogement de leurs habitants ». 1 point.

4.1.2. français du Maroc *ordurier* n. m. « éboueur, employé chargé d'enlever les ordures ménagères des voies publiques ». 1 point.

4.2. Du point de vue socio-linguistique, expliquez la différence entre l'utilisation du français en Afrique subsaharienne comme langue **véhiculaire** d'une part, et comme langue **vernaculaire** d'autre part. 3 points.

Total : 20 points.

## **Francophonie et variété des français**

L6LM62LF (si choisi comme module obligatoire ; 7 ECTS)

L6LM64LF (si choisi comme module optionnel ; 8 ECTS)

Professeur : André THIBAUT

2<sup>e</sup> semestre ; durée de l'épreuve : 1 heure.

Examen pour la session de rattrapage de septembre 2007.

**S'il-vous-plaît, ne pas utiliser l'encre rouge (cette couleur est réservée à la correction). Ne perdez pas votre temps à recopier les questions, c'est inutile (les numéros des questions suffisent). Ce qui m'intéresse, ce sont les réponses.**

**I.** Quelles sont les différences entre ce que l'on appelle la « Francophonie » avec une majuscule à l'initiale, et la « francophonie » avec une minuscule ? Expliquez entre autres à l'aide du schéma que nous avons vu en classe, dans lequel deux ensembles partagent une intersection. **2,5 points.**

### **II.** Belgique

1) Les français régionaux de Bruxelles et de Wallonie ne sont pas identiques, en grande partie à cause des phénomènes de contact linguistique. Avec quelle langue, dialecte ou patois les variétés de français régional de ces deux zones sont-elles respectivement en contact ? **2 points.**

2) Donnez un exemple de belgicisme phonétique. **1 point.**

3) Donnez un exemple de belgicisme lexématique. **1 point.**

### **III.** Suisse

1) Expliquez la différence entre ces trois concepts : **a)** la Suisse romande ; **b)** la Suisse romane ; **c)** la Suisse rhétoromane. **3 points.**

2) Sur l'axe historique (diachronique), dans la grille de classement des régionalismes, dans quelle catégorie classeriez-vous les helvétismes suivants : **a)** *Alleingang* n. m. « voie solitaire » ; **b)** *heurter à la porte* loc. verb. « frapper à la porte » ; **c)** *bleu* n. m. « permis de conduire » ; **d)** *décantonalisation* n. f. « opération par laquelle une institution d'État perd son statut cantonal ». **2 points.**

### **IV.** Amérique du Nord

1) **a)** Quelle province canadienne réunit le plus grand nombre et le plus fort pourcentage de francophones ? **b)** Combien de millions d'habitants réunit-elle ? **c)** Quelle en est la capitale ? **d)** Quelle en est la plus grande ville ? **2 points.**

2) De quelles régions de France étaient originaires la plupart des colons qui ont fondé la Nouvelle-France ? **1 point.**

3) Donnez un exemple d'anglicisme en français canadien. **1 point.**

4) D'où vient le nom de *cajun* ? A quel groupe ethno-linguistique se réfère-t-il ? **2 points.**

**V.** Pourquoi les régionalismes d'Afrique noire sont-ils, dans leur immense majorité, d'apparition plus récente que de nombreux régionalismes des français d'Amérique ou des Îles, et n'appartiennent presque jamais à la catégorie des archaïsmes ? **2,5 points.**

Total : **20 points.**